



**DÉCLARATION SUR LE LANCEMENT OFFICIEL DE
LA MISSION D'OBSERVATION ELECTORALE DE LA
SADC (SEOM) AUX ELECTIONS LEGISLATIVES 2019**

DANS LA

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR,

PRONONCÉ PAR

**LE DIRECTEUR DE L'ORGANE DE COOPERATION
EN MATIERE DE POLITIQUE, DE DEFENSE ET DE
SECURITE, QUI REPRESENTE LA
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC**

**ANTANANARIVO, RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR,
24 MAI 2019**

- Son Excellence, Dr. Katele Kalumba, Chef de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) en République de Madagascar, et ancien Ministre des affaires étrangères et représentant Son Excellence Monsieur Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, qui préside l'Organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC.
- Distingués Membres de la Troïka de l'Organe de la SADC;
- Monsieur le Président de la commission électorale nationale indépendante (CENI) de la République de Madagascar ou leurs représentants;
- Chers membres du Conseil consultatif électoral de la SADC(SEAC) ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de missions d'observation électorale internationales ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs et représentants des missions diplomatiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partis politiques ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des groupes religieux et membres de la société civile ;
- Chers Observateurs électoraux ;

- Chers partenaires de la presse ;
- Mesdames et Messieurs
- Salama Tompoko

Au nom de la Secrétaire Exécutive de la SADC, j'aimerais souhaiter la bienvenue à toutes et à tous au lancement de la mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) aux élections législatives du 27 mai 2019 en à Madagascar.

À la suite d'une invitation officielle de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), SE Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie et Président de l'Organe chargé de la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, a chargé la Secrétaire Exécutive de la SADC de procéder aux préparatifs nécessaires en vue du déploiement de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) en République de Madagascar pour observer ses élections législatives de 2019.

La SEOM a été constituée conformément aux dispositions du traité de la SADC de 1992, tel que modifié ; du Protocole de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de 2001 et des Principes et lignes directrices révisés de la SADC régissant les élections démocratiques de 2015.

**Honorable Chef de mission;
Mesdames et Messieurs;**

Tout d'abord, permettez-moi de féliciter une nouvelle fois le peuple du Madagascar pour les élections présidentielles pacifiques qui se sont tenues le 19 décembre 2018 que la SADC a bien notée avec un grand enthousiasme. Nous espérons vivement que la nouvelle dispense politique issue des élections présidentielles de décembre 2018 tourne la page de l'instabilité politique du passé récent et met en branle l'éradication de la pauvreté et le développement économique durable souhaités.

Les élections sont donc au cœur de la vision de la SADC consistant à mettre en place des institutions légitimes et démocratiques, fondements de notre objectif commun consistant à réaliser l'intégration régionale appuyée par un climat de paix et de stabilité durables que nous aimerons également aspirer de la Nation Malagasy.

L'un des objectifs des dispositions du Traité de la SADC et de l'article 2 du Protocole sur la politique, la défense et la sécurité est celui de bâtir des institutions démocratiques durables dans la région de la SADC, ce qui nous enjoint de « promouvoir le développement des institutions et des pratiques démocratiques dans les territoires des États parties »

Mesdames et Messieurs;

À cet effet, l'observation de toutes les élections dans la région, y compris les élections législatives de 2019 à Madagascar, constitue une obligation essentielle pour les États membres de la SADC.

En outre, les États membres de la SADC se sont engagés, par le biais du traité de la SADC, du Protocole sur la coopération en matière de politique de défense et de sécurité, et des Principes et lignes directrices révisés régissant les élections démocratiques (2015), à aspirer à la pleine participation des citoyens au processus électoral par des moyens pacifiques, des élections libres, justes, transparentes et crédibles, conditionnées par des obligations normatives régionales et internationales.

Honorable Chef de mission;

Mesdames et Messieurs;

Pour les élections législatives en cours, la Mission d'observation électorale de la SADC à Madagascar compte 37 membres, dont des membres de la TROIKA, du Conseil Consultatif Electoral et du Secrétariat. Les observateurs proviennent de 10 États membres de la SADC, à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, la République démocratique du Congo (RDC), Lesotho, Malawi, Maurice, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

La mission, arrivée à Antananarivo le 18 mai 2019, sera déployée dans sept (7) des 22 régions de Madagascar. Les observateurs resteront déployés jusqu'au 30 mai 2019.

Pour s'assurer à la conformité aux meilleures pratiques régionales, les observateurs SEOM ont été dûment formés les 21 et 22 mai 2019 aux divers aspects techniques de l'observation et du compte rendu des élections.

La formation avait pour objectif d'améliorer les capacités de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) en ce qui concerne l'évaluation du cycle électoral ; l'amélioration des compétences individuelles et collectives en matière d'observation électorale et du code de conduite des observateurs ainsi que le renforcement des capacités des missions dans l'analyse des données qualitatives et quantitatives.

La formation comprenait l'utilisation des technologies d'information et de communication (ICT) en vue de faciliter une communication en temps réel avec la salle de commandement du siège de la mission.

Après la formation, tous les observateurs SEOM ont été accrédités par la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

**Honorable Chef de mission;
Mesdames et Messieurs;**

Permettez-moi de remercier la Commission électorale nationale indépendante de Madagascar et les parties prenantes concernées d'avoir facilité le déploiement de notre mission dans ce magnifique pays. Nous vous en remercions sincèrement.

Je voudrais conclure en saisissant cette occasion pour vous informer que les activités de la SEOM dans la République de Madagascar seront coordonnées depuis son siège, situé à l'Hôtel Carlton, à Antananarivo, jusqu'au 30 mai 2019. Toutes les parties prenantes intéressées sont donc invitées à engager la mission sur des questions relatives au déroulement des élections.

À présent, j'ai l'honneur d'inviter et de présenter le Chef de la Mission d'observation électorale de la SADC (SEOM) aux élections législatives de 2019 à Madagascar, l'Honorable Dr. Katele Kalumba, représentant Son Excellence M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie et Président de l'Organe de la SADC pour la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, pour lancer officiellement cette mission.

**Merci beaucoup
Thank You
Muito Obrigado
Misaotra Tompoko**